Elincourt. — Dimanche vers 4 h. 1/2 du soir, deux individus s'introduisaient dans le domicile de M. Berlecque, Achille, marchand de peaux de lapins, pendant que celui-ci était à l'estaminet, et lui volaient 2 00 peaux de lapins d'une valeur de 70 fr. Ils ont été vus par un voisine ; ils n'ont pas été reconnus.

Troisvilles. — Dimanche, vers neuf heures du soir, un vol de 18 peaux de lapins a été commis chez M. Boitiau, rue des Agaches.

Le voleur a pu être arrêté par des habitants du village.

AVESNES

La police d'Avesnes a procédé à l'arrestation de la nommée Juliette Bonnière, âgée de 21 ans, couturière et de sa mère, Clémence Gaux, ménagère, âgée de 50 ans, inculpées, la première d'abus de confiance et la seconde, de complicité. Le mari de cette dernière est également écroué à la maison d'arrêt d'Avesnes, où il purge une condamnation pour vol.

La fille Bonnière se présentait à l'institution de sa mère chez des fournisseurs de la ville et faisait des achats assez importants, se disant envoyée par de très puissants de la ville.

C'est ainsi qu'elle a pu se procurer des provisions chez M. Stou-Penin, épicier, Bourel, charcutier, Marcotte, pâtissier et chez Mme Saillet, épicière à Avesnelles.

La femme Dominez, traduite devant le tribunal correctionnel a été condamnée à trois mois de prison ; quant à sa fille, elle avait précisément choisi le jour de comparution pour s'enfuir d'un gynécée et l'affaire a été renvoyée à une date ultérieure.

Berlaimont. — L'enterrement du regretté M. Dusart, brigadier des douanes, a eu lieu ici hier dans cette ville. Il a été fait par le pasteur protestant de Maubeuge, qui a prononcé à la maison mortuaire un discours dans lequel il a rappelé la religion du Christ.

Un autre discours a été prononcé au cimetière devant la dépouille du défunt.

Une foule nombreuse a suivi le convoi. On remarquait un capitaine, un lieutenant et une cinquantaine d'employés des brigades de Jolimet, de Dompierre, St-Rémy-Chaussée, la Longueville, Maubeuge, etc., etc.

DUNKERQUE

Bande de voleurs. — Cinq mauvais sujets âgés de 7 à 9 ans, ont escamoté avant-hier une paire de souliers à Malo-les-Bains, M. Lambrecht, rue Neuve, ainsi que des objets de toilette, placés à l'extérieur du magasin de M. Brunet, coiffeur, rue des Capucins.

Tout d'abord, les indices faisaient complétement défaut. La police n'avait aucune piste, et les coupables seraient encore inconnus, sans l'agent de police Touf, qui eut l'ingénieuse à découvrir l'un des voleurs. Alors la bande tout entière fut bientôt connue.

Les petits mauvais sujets ont fait des aveux complets.

Nous donnerons demain les noms des coupables.

Violences. — Procès-verbal a été dressé à la charge des nommés Alexandre Portebois, Léon Tresse, Joseph Monbroen, journaliers à Dunkerque, inculpés d'avoir exercé des violences sur la personne du sieur Dourlet, employé de commerce.

Louis, Pierre-Auguste, 40 ans, demeurant à Dunkerque, inculpé d'ivresse manifeste et violences.

Gaston Vanhoutte, 35 ans, journalier, demeurant rue Gaumartin, inculpé d'ivresse manifeste et outrages par paroles envers un soldat de planton.

Explosion sans conséquence. — Hier à onze heures du soir, une scène de violence a eu lieu au cabaret du sieur Eschkenti, rue de la Marine, entre nommé Adolphe Pierson, ébéniste, d'un côté, de tête à renversé du sieur Emile Dhondt, qui refusait de payer à boire à son ami Pierson. Un carreau de vitre valant 2 francs a été brisé. Procès-verbal a été dressé.

Steamer anglais saisi pour indemnité de sauvetage. — Le steamer anglais « Clerk Brothers » saisi provisoirement à Alger par autorisation du tribun 1 de commerce pour indemnité de sauvetage de 10,000 fr. en faveur de « Kleber », Cie générale Trans., se préparait à partir d'Alger le 16 à 4 heures du remorqueur anglais « Odessa », pour Londres, lorsque le steamer le « Morbihan », Cie générale Trans., se mit devant le vapeur anglais, l'empêchant de quitter son mouillage.

Attendez donc un peu, nos bons voisins les Anglais, la décision du Conseil de sauvetage, comme cela se pratique plus régulièrement dans nos eaux en pareil cas et vous partirez ensuite.

Grand-Fort-Philippe. — M. Brunet, fils, vitrier, a été assailli hier, par deux ouvriers, Labrogne et Fournier, qui lui ont administré une raclée de premier choix.

Les deux marins détinissent parti-il, cette trempe à M. Brunet père, armateur. Au moment où ils ont rencontré le fils, ils débarquaient précisément d'un navire ; où ils avaient cru trouver l'armateur. Le fils ou le père, peu importait : ce ne sortirait pas de la famille, ont sans doute pensé les mathurins.

Bourbourg-Campagne. — On a retrouvé hier dans le canal de Bourbourg, le cadavre entièrement décomposé d'une vieille femme de Gravelines, disparue depuis le 5 décembre dernier, nommée Joséphine Baron, dite Finette.

Saint-Pol. — Deux voisines, Mme Halleras et la demoiselle Marie Vigouroux allant puiser de l'eau dans la cour de leur demeure, se sont querellées pour un peu d'eau répandue à terre par l'une d'elle et se sont prises aux cheveux. La lutte a été telle qu'il a fallu la police pour apaiser les belligérantes.

Infanticide et Inceste à Coudekerque

(Nouveaux détails)

L'infanticide qui a causé une si vive émotion dans toute la région et sur lequel nous avons donné hier les renseignements les plus détaillés passionne le public au plus haut point.

M. le docteur Durlan, médecin-légiste a fait l'autopsie du petit cadavre et a conclu que l'enfant était né viable et qu'il avait été étranglé à l'aide d'un lisage.

Ce nouveau-né, du sexe féminin, était très bien constitué ; il était gelée depuis le temps qu'il était enfoui. Il a été enterré hier matin. Le corps du malheureux enfant avait été attaché avec un morceau de chiffon.

Dervycke et sa fille ont fait des aveux complets au juge d'instruction.

Depuis que l'ignoble père connaît le résultat de l'autopsie, il est très abattu.

Les inculpés passeront aux prochaines assises.

PAS-DE-CALAIS

Vermeille. — Hier matin, entre 4 heures 1/2 et cinq heures, un train d'ouvriers desservant les mines de Bully, a déraillé avant d'entrer en gare de Vermeille par suite d'une aiguille mal faite, heureusement aucun ouvrier n'a été blessé et le train ne contenait pas moins de 4 à 500 personnes, les dégâts sont peu importants ; deux voitures, et locomotive. Le mécanicien a pu parvenir à renverser le train, c'est pourquoi personne n'a été blessé.

Lorgies. — Dans la nuit du 26au 27 courant, vers une heure du matin, le feu a pris dans une petite ferme de Lorgies, qui a été entièrement consumée avec la plus grande partie du mobilier. Il porte l'élève à 1,000 fr., elle n'est pas couverte par une assurance.

Cette ferme était habitée par le sieur Dolbert âgé de 80 ans, et sa sœur, âgée de 87 ans, et leur neveu, Victor Lefebvre.

Les deux vieillards ont été sauvés par des voisins dès le début de l'incendie ; quant au neveu, il a pu sauver le jeune fils qu'il a été gardé à vue par la gendarmerie jusqu'à l'arrivée du parquet de Béthune, qui après une enquête, l'a jugé en état d'arrestation et l'a fait écrouer à la maison d'arrêt de Béthune.

Calonchy. — Une somme de 170 francs en pièces d'or d'argent, deux alliances et une paire de boucles d'oreilles ont été volées dans l'habitation de M. Denoyelle, propriétaire à Calonchy. On n'a aucun indice du coupable. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Aix-Noulette. — Le garde-champêtre d'Aix-Noulette, le sieur Aristide Pois, a de nouvelles, dimanche soir, dans le cabaret Dumesnil, par trois individus qui se battaient et qu'il voulait ramener au calme. Ce représentant de la loi a reçu des coups de poing sur la tête, a été jeté à la porte et dans sa chute s'est cassé l'épaule. Ces trois agresseurs qui viennent de se rendre coupables d'une, comparaîtront devant le tribunal correctionnel. Ce sont les nommés Lemattre lemeux, soldat en convalescence ; François Ladéra et Jules Dunem, ouvriers, tous trois demeurant à Aix-Noulette.

Hersin-Coupigny. — Un jeune homme d'Hersin, qui aux heures où le Barbin devient le mari, mais la demoiselle refuse tout-à-coup définitivement la jeune homme.

Celui-ci rapporte alors son ancienne bonne amie.

Les jeunes les camarades du jeune homme se sont réunis pour se moquer de la demoiselle et fêter le mariage comme s'il avait lieu.

Un nommé [illegible] a été [illegible] et a reçu [illegible] nommé Adolphe Pierson, ébéniste, d'un coup de tête à renversé du sieur Emile Dhondt, qui refusait de payer à boire à son ami Pierson. Un carreau de vitre valant 2 francs a été brisé. Procès-verbal a été dressé.

Steamer anglais saisi pour indemnité de sauvetage. — Le steamer anglais « Clerk Brothers » saisi provisoirement à Alger par autorisation du tribun 1 de commerce pour indemnité de sauvetage de 10,000 fr. en faveur de « Kleber », Cie générale Trans., se préparait à partir d'Alger le 16 à 4 heures du remorqueur anglais « Odessa », pour Londres, lorsque le steamer le « Morbihan », Cie générale Trans., se mit devant le vapeur anglais, l'empêchant de quitter son mouillage.

Attendez donc un peu, nos bons voisins les Anglais, la décision du Conseil de sauvetage, comme cela se pratique plus régulièrement dans nos eaux en pareil cas et vous partirez ensuite.

Grand-Fort-Philippe. — M. Brunet, fils, vitrier, a été assailli hier, par deux ouvriers, Labrogne et Fournier, qui lui ont administré une raclée de premier choix.

Les deux marins détinissent parti-il, cette trempe à M. Brunet père, armateur. Au moment où ils ont rencontré le fils, ils débarquaient précisément d'un navire ; où ils avaient cru trouver l'armateur. Le fils ou le père, peu importait : ce ne sortirait pas de la famille, ont sans doute pensé les mathurins.

Bourbourg-Campagne. — On a retrouvé hier dans le canal de Bourbourg, le cadavre entièrement décomposé d'une vieille femme de Gravelines, disparue depuis le 5 décembre dernier, nommée Joséphine Baron, dite Finette.

Saint-Pol. — Deux voisines, Mme Halleras et la demoiselle Marie Vigouroux allant puiser de l'eau dans la cour de leur demeure, se sont querellées pour un peu d'eau répandue à terre par l'une d'elle et se sont prises aux cheveux. La lutte a été telle qu'il a fallu la police pour apaiser les belligérantes.

Infanticide et Inceste à Coudekerque

(Nouveaux détails)

L'infanticide qui a causé une si vive émotion dans toute la région et sur lequel nous avons donné hier les renseignements les plus

PETITE CORRESPONDANCE

A-t-elle Valenciennes. — Oui.

LE PÊCHEUR

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 29

Léon Boucher, rue de Bourgogne. — Marie Debergue, rue de Lannoy, 225. — Léopoldine Barggrasse, rue du Tilleul. — Emile Jaumin, rue de la Malcotte. — Angèle Vercoutre, rue Pétarme. — Georges Bettembourg, rue d'Alsace, 2. — Mathilde Vion, rue de Fresnes, 36. — Agnès Vanoutryve, 7, ch. Halluin. — Suzanne Bernard, rue de l'Hommelet. — Fernand Bécque, rue du Croix, 31. — Hippolyte Pillaere, Hôtel-Dieu. — Jeanne Hordoire, 15, ch. Halluin. — Louis Sauvoitera. — Camille Lepaul, Grand'Rue. — Adolphe Dumesnil, rue Cambrai. — Louis Lorfeit, rue de la Conférence. — Jeanne Vandewalle, rue Lefebvre, 19. — Georges Willem, rue du Fresnoy.

Décès du 29

Hélène Pivert, 1 mois, rue de la Redoute, 37. — Julia Decuts, 6 mois, Grand'Place, 291. — Marie Legrand, 17 ans, rue du Couvent, 7. — Joseph Lambre, 64 ans, rue du Pile, 122. — Léopoldine Holy, 71 ans, rue d'Hem, 93.

Mariage

Entre : Jules Vanneuville, 24 ans, rue Verte, 46, à Tourcoing et Julie Vandenberghe, sans profession, rue du Chemin de fer, 18.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 27 janvier

Julienne Delmotte rue du Blanc-Seau. — Jeanne Demeulin, rue de la Marlière. — Desire Vandenbeghe, rue du Chêne-Houpline. — Jules Roussel, rue du Tilleul.

Du 28

Céline Desremaux, à l'Egnomet. — Hermance Seifert, rue de Gand. — Alberine Vanoutryve, rue de la Marlière. — Jeanne Barbe, rue Jean Legrand. — Joseph Bettens, rue du Tilleul. — Palmyre Coquelet, rue de la Marlière. — Marie Lefebvre, rue de la Croix-Rouge. — Vindulph Lebaudie, id. — Georges Lampe, rue de la Blanche-Porte.

Décès du 28 janvier

Louis Cornaerd, 2 ans, rue du Petit-Village. — Charles Delmotte-fort, 16 mois, aux Orions. — Gabrielle Anrage, 4 ans 1/2, rue du Calvaire. — Jules Decoene, 15 ans, rue de la Belle-Vue. — Philomène Bonte, 1ans 1/2, rue de Paris.

Mariages

Entre : Georges Wattine, 21 ans, négociant, et Marie Beaumont, 21 ans, sans profession, rue Jacquemin-Lomar, 22 ans, trieur, et Maria Roussel, 21 ans, couturière.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Rien n'égale l'efficacité du COALTAR SAPONINÉ Le Beuf, pour purifier la bouche, rafraîchir les dents déchaussées et détruire les animalcules qui s'y trouvent souvent ; il constitue le *dentifrice* le plus sûr, le plus hygiénique et le plus économique. Cette dernière condition n'est pas sans importance pour un produit d'un usage journalier.

Prix du flacon : 2 fr. Dans toutes Pharmacies.

LIBRAIRIE

AU BUREAU DU JOURNAL

Rue Verte, 56, à TOURCOING

CHOIX DE LIVRES A 3 FR. 50

Vendus 1,211 francs

On peut se procurer toutes les Publications illustrées, en cours, à 10 centimes la livraison.

SIROP ET PATE D'AUBERGIER

DES LACTOCHIMES (Prix du Sirop : 1 fr. 50 et 3 fr. 50 — Pâte : 1 fr. 50 et 3 fr. 50) — Approuvés de l'Académie de Médecine et Paris, guérissent TOUS RHUMES, BRONCHITE, IRRITATION de la GORGE et de la POITRINE. — SIROP : 1 fr. PATE : 1 fr. 50

ENGELURES

GUÉRISON immédiate et certaine par la

Pommade BRUNEAU

Paris : 75 boulevard de Port-Royal

Envoi franco par poste contre 0,90 cent. Adresser à Paris, 75 Boulevard de Port-Royal.

ALCOOLS

PARIS, 29 Janv. — *(Dépêche spéciale).*

Spécialité. — Tendance

Courant	87	87	—	—	—	—	—
Janvier	89 25	89	89 25	—	—	—	—
Janv.-Avril	—	—	—	—	—	—	—
Ldo ass	90 25	90	90 50	—	—	—	—

CAFES

Havre. — (6 heures). — Tendance. — 500 sacs.

Janvier	101	—	Juillet	—	97 25
Février	101	—	Août	—	96 50
Mars	99 25	—	Septembre	—	94 75
Avril	99 25	—	Octobre	—	94 50
Mai	98	—	Décembre	—	93 75
Juin	97 25	—	Mars 1892	—	93 75

Anvers. — Tendance. — Cot.

Janv.	[illegible]	[illegible]	Janv.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fév.	[illegible]	[illegible]	Fév.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mars	[illegible]	[illegible]	Mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avril	[illegible]	[illegible]	Avril	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juin	[illegible]	[illegible]	Juin	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTONS

HAVRE. — Ouverture : *(Dépêche spéciale).*

	c.a.d.	Clôt.		c.a.d.	Clôt.
Janvier	71	71	Juillet	70	69 1/2
Février	71	71	Août	70	69 1/2
Mars	71	70	Septembre	70	69 1/2
Avril	71	70	Octobre	70	69 1/2
Mai	71	70	Décembre	70	69 1/2
Juin	71	70	Janvier 1892	70	69 1/2

LILLE. — Marchés aux fourrages.

Nature	Amenés Ancien	Amenés Nouveau	Vendus Ancien	Vendus Nouveau	Prix Ancien	Prix Nouveau
Bœufs	32	146	32	146	1 [illegible]	1 [illegible]
Vaches	195	93	195	93	1 [illegible]	1 [illegible]
Taureaux	15	11	15	11	1 [illegible]	1 [illegible]
Veaux	152	128	152	128	1 [illegible]	1 [illegible]
Moutons	4184	4694	4184	4694	1 [illegible]	1 [illegible]
Porcs	1433	1	1433	1	1 [illegible]	1 [illegible]

LA VILLETTE

Espèces	Am.	Vendus	Prix
Bœufs	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COURSE DE LILLE

Du 29 Janvier 1891

Bourse sans animation, quelques titres notamment sont côtés en légère reaction.

Amiens perd 30 à 35 à 35,600. — Anzin 50 fr. à 1,000. — Bons 3 0/0 [illegible]

Marchin fait exception avec 10 fr. de hausse à 1,060.

Campagnac à 140 et Crespin à 290 sans changement.

Lille 1887, 228.

Département du Nord, 105 50.

COUPONS DÉTACHÉS

Jet janvier 91. — Verfer-Decroix, 15 francs ; net 14 fr. 55. — Mulot-Dupont, 15 francs ; net 14 fr. 55 fr. — Anzin, 50 fr. 31 c. — Bonsmarché, 40 fr. net 38 fr. — Crespin, 40 fr. net 38 fr. — Ste Marie-Les-Mines, 20 fr. net 19 fr. — Saint-Vaast, 30 fr.

3 janvier. — Mérites 7 0/0, int. 1890, 312 fr. net. — Compagnie d'Anzin 0/0 [illegible] 1891 Nord 14 fr. net.

10 janvier. — Devillers 1 0/0, 7 fr. net 13 fr. — Ste Marie-Les-Mines, 20 fr. net 19 fr.

Pour les numéros non cotés, voir le tableau complet inséré tous les lundis.

BULLETIN FINANCIER

PARIS, 29 Janvier.

La Banque d'Angleterre a laissé le taux de son escompte à 3 0/0 ; mais elle a acheté 100,000 livres n'a en rien influencé la tenue du marché.

Sur nos Rentes [illegible] 3 0/0 [illegible] 3 0/0 [illegible] 3 0/0